

Le vaccin contre l'herpès zoster

guide de poche du vaccinateur

Le vaccin contre l'herpès zoster – Usage recommandé

Le Comité consultatif national de l'immunisation¹ recommande le vaccin contre l'herpès zoster :

- aux adultes de 60 ans et plus pour lesquelles il n'existe aucune contreindication
- aux adultes qui n'ont pas d'antécédents de varicelle ou un historique documenté d'infection
- les adultes de 50-59 ans peuvent bénéficier de ce vaccin
- les adultes présentant des affections inflammatoires et recevant de faibles doses d'immunosuppresseurs comme de prednisone (< 20 mg/jour), de méthotrexate (\leq 0,4 mg/kg/semaine), d'azathioprine (\leq 3,0 mg/kg/jour) ou de 6 mercaptopurine (\leq 1,5 mg/kg/jour), peuvent recevoir le vaccin après examen par un fournisseur de soins de santé²
- les adultes prenant des agents biologiques anti-TNF peuvent recevoir le vaccin au cas par cas après consultation avec un expert en matière d'immunodéficience
- aux adultes de 50 ans et plus ayant des antécédents de zona. Il est recommandé que le vaccin soit administré au moins un an après le dernier épisode de zona.

Dose

La posologie du vaccin contre l'herpès zoster est d'une seule dose de 0,65 mL, administrée en injection souscutanée dans le muscle deltoïde (haut du bras).

Contre-indications et précautions

NE PAS administrer le vaccin contre l'herpès zoster :

- aux adultes ayant une hypersensibilité anaphylactique à un composant du vaccin
- aux adultes présentant une immunodéficience congénitale ou acquise
- aux adultes prenant des médicaments immunodépresseurs, mais peut être administré à des personnes recevant un traitement immunosuppresseur à faible dose
- aux femmes enceintes ou aux adultes de moins de 50 ans
- aux adultes ayant une tuberculose active non traitée

Il est préférable de reporter la vaccination en cas de maladie aiguë (fièvre, p. ex.).

Réactions indésirables possibles

- érythème
- douleur ou sensibilité au toucher
- mal de tête
- enflure et éruption cutanée au lieu d'injection

Administration simultanée d'autres vaccins

- Le vaccin antigrippal trivalent et le vaccin contre le pneumocoque peuvent être administrés en même temps que le vaccin contre l'herpès zoster, mais sur un lieu d'injection différent.
- En règle générale, le vaccin contre le zona peut être administré en même temps que d'autres vaccins vivants, par voie parentérale, orale ou intranasale. Lorsque 2 vaccins vivants à administration parentérale ne sont pas administrés en même temps, une période de 4 semaines devrait s'écouler avant l'administration du deuxième vaccin vivant par voie parentérale.

Références

¹ Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI). Mise à jour sur l'utilisation du vaccin contre le zona (2014). Une déclaration d'un comité consultatif (DCC).

<http://www.phac-aspc.gc.ca/naci-ccni/hzv-vcz-fra.php>

² Pour plus d'information sur la vaccination des personnes immunodéprimées, voir le Guide canadien d'immunisation, Immunisation des sujets immunodéprimés :

<http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cig-gci/p03-07-fra.php>

Pour en savoir plus

Immunize Canada
Tél. : 613.725.3769 x 122
Courriel : immunize@cpha.ca
Site Web : immunize.ca

